



FICHE TECHNIQUE

PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE 2021/2022

MODALITES CALENDAIRES DE MISE EN ŒUVRE DANS LE TARN

- **Date limite de réception** des dossiers de candidatures collectives ou individuelles pour les prix départementaux :

Lundi 15 mars 2022

- s/c de l'Inspecteur de l'Éducation nationale, pour le premier degré,
- et directement, pour le second degré,

à l'adresse suivante :

DSDEN du Tarn
Division de l'Action Éducative et des Élèves
69 avenue Maréchal Foch
81013 ALBI Cedex 9

- Réunion du jury départemental pour examen et classement des dossiers reçus : dernière quinzaine de mars 2022, afin de permettre la présentation de candidatures éventuelles pour les Prix Nationaux de l'Éducation Citoyenne au plus tard le 15 avril 2022.
- Remise des Prix Départementaux en Préfecture : fin juin / début Juillet 2022

EXEMPLES D' ACTIONS

(Liste non exhaustive)

- Solidarité inter générationnelle : échange de compétences, connaissances élèves/pensionnaires EHPAD ;
- Solidarité entre élèves : soutien aux élèves en difficulté ou présentant un handicap (ex : formation à la langue des signes pour aider un(e) camarade sourd(e) et muet(te) ;
- Eco-délégués de classe ;
- Action dynamique contre le harcèlement ;
- Actions en faveur d'associations d'aide aux personnes défavorisées ;
- Projet solidaire réalisé avec une ONG, ayant pour but de donner l'accès à l'éducation à des enfants de pays du tiers monde ;
- Comportement au quotidien exemplaire, tout au long de l'année scolaire, mettant ses qualités au service de la collectivité ;
- Mise en contact des jeunes avec des migrants d'un centre d'accueil et d'orientation, partage d'activités physiques et recueil de témoignages ;
- Ecriture d'un livre pour enfants dyslexiques et malvoyants, initiation à la langue des signes et réalisation d'une exposition ;
- Action pour l'amélioration du climat scolaire et de la vie d'un quartier difficile ;
- Collecte de fournitures scolaires au profit des enfants du Liban, recherches sur le pays ;
- Implication remarquable initiative et dynamisme dans et hors de l'établissement scolaire ;
- Participation active à un conseil municipal, ou départemental, de jeunes ;
- Création d'une bibliothèque sonore pour aider des élèves en difficulté de lecture ;
- Travail réalisé sur le « Devoir de mémoire » : visites de lieux de mémoire, numérisation des monuments aux Morts, participation à la préparation des cérémonies patriotiques,..)
- Classe de Défense et Sécurité globale : relations avec le monde combattant, actions de solidarité auprès de militaires en opérations extérieures, ..
- Installation et mise en service d'un système de pompage d'eau solaire photovoltaïque et son réseau de distribution d'eau au Maroc ;
- Mobilisation de l'ensemble des élèves sur le thème de « Vivre ensemble avec des handicapés », récolte de fonds, réalisation de conférences et initiation des jeunes à des sports adaptés.

PROPOSITION DE COMPOSITION DU JURY POUR LE PRIX 2021-2022

- Les représentants des organisateurs :
 - ✚ Pour l'Education Nationale : Madame Marie-Claire Duprat / DASEN (ou son représentant)
 - ✚ Pour l'ANMONM81 : Jean-Claude Zytka, président départemental et Francis Letteron.
- Un représentant du Conseil Départemental du Tarn
- Le Président de la SMLH du Tarn
- Le Président de l'AMOPA du Tarn
- Le Directeur de l'ONAC VG du Tarn
- Un représentant du Groupement de Gendarmerie Départementale
- Un représentant de la DDSP 81
- Un représentant du SDIS 81
- Un représentant de l'AMEL 81